

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

70116

Objet

OUVERTURE et CONSTRUCTION DE LA RUE GABORIAU entre le Bd de la Marne et la rue Pasteur S. BESANÇON.

DATE DE CONVOCATION

10 sept. 1979

DATE D'AFFICHAGE

10 sept. 1979

Nombre de conseillers

en exercice 27

Nombre de présents 22

Nombre de votants 27

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent *soixante dix neuf*

le *quatorze septembre*

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. *Pierre LIS, Maire*

Etaient présents : MM. *LIS, FABER, LACHAUD, BOUTET, BOUCHET, DUFOUR, BUJARD, COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, NAULIN, POUGET, MAURELLET, BOISARD, GUTCHAOUA, BOULAN, BERLAND, BROTRÉAU, TAP, Mme TACQUET, MM. CABAL, PELLETIER.*

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. *Melle FOUCHÉ par M. LIS  
M. DUFÉIL par M. MAURELLET  
M. MONTRON par M. POUMAILLOUX*

Absents : MM. *M. PAPEAU par M. GUTCHAOUA  
M. VIAUD par M. PELLETIER*

M. **PELLETIER**

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Par délibération en date du 11 Mai 1979, le Conseil Municipal a décidé l'ouverture d'une voie nouvelle (Rue GABORIAU) entre le Bd de la Marne et la rue Pasteur Samuel BESANÇON, afin d'assurer une meilleure desserte du quartier.

Il ressort de l'enquête publique (15 au 29 Juin) prévue par l'arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 28 Juin 1960, modifié et complété par l'arrêté du 7 Mars 1964, qu'aucune observation n'a été formulée tant par écrit qu'auprès de M. le Commissaire Enquêteur.

M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se prononcer favorablement sur ce projet.

soixante dix neuf

quinze septembre

\_ Pierre LIS, Maire

M. CABAL, PELLETIER, BOISARD, GUTCHAOUA, BOLLAN, BERLAND, BROTREAU, TAP, Mme JACQUET, BOISARD, COLLE, TETARD, POMMAYLLOUX, MAILLIN, POLGET, MAURELLET, LIS, FABER, LACHAUD, ROUJET, BOUCHET, DUFOUR,

M. VIALD pour M. PELLETIER  
M. PAPEAU pour M. GUTCHAOUA  
M. MONTRON pour M. POMMAYLLOUX  
M. DUFET pour M. MAURELLET  
Mme FOUCHÉ pour M. LIS

10 sept. 1959

PELLETIER

10 sept. 1959

27  
22  
25

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Rapporteur

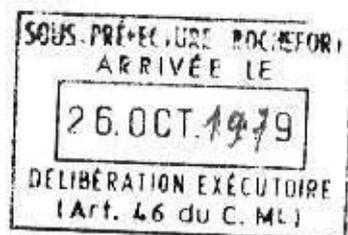
Vu l'avis favorable de la Commission "Urbanisme et Construction, Equipement, Environnement, Travaux", réunie le 20 Juin 1979,

Vu l'avis favorable du Commissaire Enquêteur,

DECIDE :

- l'ouverture de la voie nouvelle (rue Gaboriau) entre le Bd de la Marne et la rue Pasteur Samuel BESANÇON,
- de classer cette voie dans la voirie communale dès réception définitive des travaux,
- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation à poursuivre toutes démarches administratives et procéder aux actes nécessaires à ce classement.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les Membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Maire  
l'Adjoint Délégué,



J. P. FABER.